

THEME : VIE PORTUAIRE

MEDIA : Nord Littoral

AUTEUR : Ludovic Boutin

DATE : 18 octobre 2009

Le Barreau de St-Georges : un deuxième accès ferroviaire pour Dunkerque

Ne pas louper le train de la relance



Vue du Barreau de Saint-Georges au port Ouest de Dunkerque.

© photo PAD

« C'est le début de la suite » : très à propos le lancement de l'allocution de Michel Delebarre, président de la Communauté urbaine de Dunkerque, qui entrevoit l'avenir de la position du port de Dunkerque, première gare nationale de fret ferroviaire. Le nouvel équipement inauguré la semaine dernière, le Barreau de Saint-Georges, dote le port Ouest d'un second accès ferroviaire. Cette voie appartenant au port a été financée par l'Europe (7 millions d'euros), la Région (7), le Département (4,1), l'État (3,5), le Port (2). Le terminal à pondéreux (charbon, minerais) améliore ses capacités d'exportation vers l'Est de la France et l'Alle-

magne. Devenant une artère principale, ce barreau s'inscrit dans la confirmation des 12 % de trafic fret national réalisés par Dunkerque. Par-delà ses positions acquises, Dunkerque doit participer de ce plan gouvernemental de relance ferroviaire, selon Jean-Luc Violla (président du conseil de surveillance du port de Dunkerque). Daniel Percheron, président de la Région, poursuit « il faut absolument que les 7 milliards d'euros nous profitent. Cinq sont déjà préattribués ». Et l'élu de citer des projets majeurs : « Nous avons l'ambition portuaire de Dunkerque, le raccordement du nouveau port de Calais, les autoroutes ferroviaires Dour-

ges-Hendaye, puis vers Montpellier ou l'Italie... »

Plus de 90 millions d'euros à Dunkerque

À Dunkerque, le port, avec des cofinanciers, n'a pas attendu cette manne financière pour investir dans le ferroviaire, Jean-Luc Violla l'a rappelé, et des projets se concrétiseront. Environ 30 millions d'euros ont été dépensés en l'occurrence pour la première phase du Barreau de Saint-Georges et pour l'électrification de la Voie des Huttes. Trente-huit autres millions sont inscrits sur une période 2007-2013 pour la seconde phase du Barreau de Saint-Georges et l'amélioration des aménagements ferroviai-

A quand une liaison rapide Calais-Dunkerque ?

« Entre Calais et Dunkerque, nous avançons ». Parlant du « principal ensemble portuaire français avec les ports régionaux de Calais et Boulogne-sur-Mer », Daniel Percheron, président du Conseil régional répète « nous allons progresser ». L'opération pèse 110 millions d'euros. Elle consistera en l'électrification de la ligne ferroviaire allant de Calais à Dunkerque, le doublement partiel avec deux à trois points de croisement (mais une emprise réservée pour le doublement de la ligne sur toute sa longueur). Le dossier technique est ficelé, reste le financement à assurer. Selon Daniel Percheron, la Région « met 50 %, le port de Dunkerque financera, la Communauté urbaine de Dunkerque aussi. Et si RFF (Réseau ferré de France) sur les 7 milliards d'euros du plan de relance ferroviaire, met sa part, alors cela se fera dès que possible ». Daniel Percheron reconnaît que « le problème de sillons sera majeur ». Les deux activités, fret et voyageurs, doivent cohabiter. Les acteurs économiques souhaitent que la priorité soit accordée au fret sur les voyageurs.

« Cette électrification des lignes Calais-Dunkerque que j'approuve est une réalisation qui conférera une tout autre dimension au littoral », note Michel Delebarre. Le président de la Communauté urbaine souligne que « cela participera à d'autres types de dessertes dans notre agglomération ». La Côte d'Opale a eu son autoroute A 16 ; elle aura sa « voie rapide ferroviaire ». Pour le Dunkerquois, imaginons un cadencement proche du tramway, ajoutez des lignes de bus en site propre (voies excluant les automobiles), et l'agglomération aura un nouveau visage.

res du port rapide.

D'autres réalisations ont été pensées, et pour lesquelles les financements seront recherchés, pour 23 millions d'euros, comme le Barreau de Loon-Plage. Voilà sans doute une réalisation majeure.

Ce futur axe ferroviaire mettra en liaison directe le terminal à conteneurs du port Ouest vers la voie ferrée Dunkerque-Calais et le Tunnel sous la Manche d'une part, et la "grande rocade nord-est" via Amiens d'autre part.

« Derrière c'est le marché tout

à fait essentiel vers la Grande-Bretagne, sur les conteneurs », note Jean-Luc Violla.

Des accords de partenariat ont déjà été signés entre la société Eurotunnel qui exploite le Terminal Transmanche et le port de Dunkerque. Relier directement le terminal à conteneurs du port Ouest à la ligne Calais-Dunkerque, devrait diviser par trois le temps de trajet entre Eurotunnel et le port de Dunkerque. Il faut compter actuellement deux heures.

Ludovic BOUTIN

Vos réactions sur www.nordlittoral.fr

L'Umih tient son assemblée générale lundi TVA voir ce qu'ils en pensent

Lundi, les adhérents de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie du Calais se réunissent pour leur AG annuelle, l'occasion entre autres de tirer un premier bilan de la TVA à 5,5 %.

« C'est une AG importante, parce qu'on va aborder des événements importants comme la mise en place de la loi sur la TVA et faire le point sur différents thèmes », note Pierre Nouchi, le président de l'Umih. « La question était de savoir si les professionnels ont joué le jeu avec le passage de la TVA à 5,5 %. Les premiers sondages nous laissent penser que oui ».

Un bémol et des projets

Petit bémol pour Pierre Nouchi, l'apprentissage n'a pas bénéficié d'un regain d'intérêts de la part des professionnels. « Il y a un travail de fond à faire dans ce domaine. Nous avons la chance d'avoir deux écoles hôtelières à Calais. Nous aurons des représentants du lycée professionnel du Détroit et du LP privé du Calais à notre AG ».

Reste que la conjoncture reste « difficile » : « La crise est toujours là, même si on a eu un bel été et une arrière-saison tout à fait correcte. »

Cette année, l'interlocutrice privilégiée est le maire de Ca-



Pierre Nouchi table sur une participation active des adhérents de l'Umih pour cette assemblée générale.

lais, Natacha Bouchart : « Elle sera là pour répondre aux attentes de nos adhérents, explique le président Nouchi. Nous avons déjà des discussions sur plusieurs sujets avec la municipalité. Les terrasses, d'abord. Nous souhaitons qu'on compare les tarifs avec des villes comme Boulogne ou Arras, il y a des choses à discuter ».

Par ailleurs, la chambre de

commerce de Calais sera aussi représentée : « Beaucoup de nos adhérents ne savent pas qu'ils peuvent trouver des conseils auprès de la CCI qui peut nous aider à monter des dossiers et trouver des financements pour des travaux de modernisation par exemple ».

Autre sujet de fond, le renouvellement de la signalétique annonçant hôtels et restau-

rants : « Nous avons eu plusieurs réunions déjà, la dernière il y a une quinzaine de jours. Notre objectif, c'est de faire venir les touristes de l'extérieur jusqu'à nos commerces dans la ville. On espère que Natacha Bouchart va venir avec de bonnes nouvelles. Avec le projet du port 2015, nous voulons aussi réfléchir à toutes ces nouvelles infrastructures et trouver comment

relocaliser, redessiner un accès pour les touristes de l'extérieur ».

Partager les expériences

L'Umih ne veut pas négliger ces adhérents des autres communes : « A Ardres par exemple, nos adhérents souhaitent qu'on entre en contact avec la nouvelle municipalité pour faire ce même travail ».

Pour Pierre Nouchi, l'assemblée générale doit rester un lieu d'échanges. Claude Cordier, le président départemental de l'Umih, sera de la partie. « Chaque problème soulevé par un adhérent peut concerner dix ou quinze personnes », insiste Pierre Nouchi. D'où l'intérêt d'être présent en force à ce rendez-vous : « Les AG sont importantes, pour que l'on montre l'intérêt que l'on porte à tous ses sujets, importantes aussi parce qu'elles permettent de se rendre compte qu'il y a des gens en face de nos adhérents pour répondre à leurs questions ».

Jean-François DUQUENE

Vos réactions sur www.nordlitoral.fr

L'AG de l'Umih, c'est lundi

L'assemblée générale de l'Umih se déroule lundi 19 octobre à 15h, dans les salons du casino, rue Royale à Calais.